

INFORMATION REGLEMENTEE

Le 25 septembre 2012

AVIS AUX DETENTEURS D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES ECONOCOM GROUP EMISES LE 1^{ER} JUIN 2011

**AJUSTEMENT DU RATIO D'ATTRIBUTION D'ACTIONS SUITE
A LA DIVISION PAR QUATRE DES ACTIONS ECONOCOM GROUP**

L'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires d'Econocom Group SA (la "Société") du 14 septembre 2012 a décidé, sur proposition du Conseil d'administration, de procéder à la division par 4 de ses actions ordinaires. Par conséquent, depuis le 17 septembre 2012, le capital de la Société est représenté par 96.691.588 actions.

1. Description de l'opération de division

Le 17 septembre 2012, tout actionnaire d'Econocom Group a reçu en échange de chaque action de la Société qu'il détenait quatre (4) nouvelles actions de la Société. La participation des actionnaires de la Société n'est donc pas diluée.

Les nouvelles actions n'existent que sous forme dématérialisée, inscrites sur un compte-titres auprès d'une institution financière, ou sous forme nominative, inscrites dans le registre des actionnaires de la Société.

A l'issue de cette opération, le nombre d'actions Econocom Group est quatre fois plus élevé. Par conséquent, le capital de la Société, soit 17.076.677,70 EUR, est représenté dorénavant par 96.691.588 actions, contre 24.172.897 actions antérieurement. Les nouvelles actions sont cotées sur le marché réglementé d'Euronext Bruxelles.

Euronext Bruxelles		Avant l'opération		Après l'opération	
Code mémo	Code ISIN	Nombre de titres	Code ISIN	Nombre de titres	
Action - ECONB	BE0003563716	24.172.897	BE0974266950	96.691.588	

2. Impact de la division pour les détenteurs d'obligations convertibles d'Econocom Group

Conformément à l'article 2.5 des modalités des obligations convertibles émises par la Société le 1^{er} juin 2011, telles que reproduites dans l'Offering Memorandum daté du 31 mai 2011, le Ratio d'Attribution d'Actions est ajusté en cas d'opérations financières de la Société, et notamment en cas de division des actions de la Société.

Ainsi, en cas de division des actions de la Société, le nouveau Ratio d'Attribution d'Actions est égal au produit du Ratio d'Attribution d'Actions en vigueur avant le début de l'opération considérée (1 action de la Société pour 1 Obligation) et du rapport :

Nombre d'actions composant le capital après l'opération, soit 96.691.588 titres

Nombre d'actions composant le capital avant l'opération, soit 24.172.897 titres

soit un **nouveau Ratio d'Attribution d'Actions égal à quatre (4)** (soit quatre (4) actions de la Société pour une (1) Obligation).

Pour les besoins du présent avis, les mots et expressions définis en majuscule ont le même sens que dans l'Offering Memorandum daté du 31 mai 2011.

3. Contact

Pour toute question relative à cette opération, les obligataires peuvent prendre contact avec :

ECONOCOM GROUP

galliane.touze@econocom.com

generalsecretariat@econocom.com

À propos d'Econocom

Présent dans 17 pays avec 3 700 collaborateurs, Econocom réalise un chiffre d'affaires consolidé de 1,58 milliard d'euros en 2011 et constitue le premier groupe européen indépendant de gestion des infrastructures informatiques et télécoms des entreprises. Les prestations délivrées par le groupe comprennent le conseil, la distribution, la location et l'ensemble des services d'infogérance.

L'action Econocom Group (BE0003563716 - ECONB) est cotée sur NYSE Euronext à Bruxelles depuis 1986 et fait partie de l'indice Bel Mid.

Pour plus d'informations : www.econocom.com - Suivez-nous sur Twitter : <http://twitter.com/econocom>

Contact relations investisseurs et relations actionnaires : galliane.touze@econocom.com

Recevez toute l'actualité financière d'Econocom par email

en vous inscrivant sur www.actusnews.com